

FB 23/01/2018

## Plan de transformation



Ce matin, 23 Janvier 2018, Alexandre BOMPARD a annoncé son plan de transformation lors d'une conférence de presse. Ce plan nommé « Carrefour 2022 » est à 5 ans.

L'ambition affichée est de devenir le leader mondial de « **la transition alimentaire pour tous** », c'est-à-dire garantir à la clientèle des produits frais de qualité accessibles en prix, lutter contre le gaspillage alimentaire, être attentif à la gestion des emballages et surtout être intransigeant vis-à-vis de la sécurité alimentaire.

L'accent sera donc mis sur l'alimentaire, notamment les produits frais. L'objectif est de relancer les filières (objectif 20% du volume d'achat global) afin de concurrencer les spécialistes tels que Grand Frais ou les enseignes Bio. L'objectif de 5 Md€ au terme des 5 ans sur le marché du Bio en est un des témoignages. Cela se concrétisera par un « *contrat bio développement* » auprès des producteurs qui feront le choix de passer au Bio. Carrefour s'engagera avec eux sur un volume d'achat et un prix sur une durée de 3 à 5 ans. Enfin, la marque Carrefour sera développée afin d'atteindre 1/3 tiers du CA.

Le Groupe devra abaisser ses coûts de distribution de 2 Md€ dès 2020, dont 200 à 250 M€ en France. Cela concernera principalement les sièges. En particulier, le projet immobilier sur Evry est abandonné et le site de Boulogne-Billancourt sera fermé. Les réductions d'effectifs toucheront surtout les achats, notamment non-alimentaires. Au total, ce sont 2400 postes qui seront supprimés via un Plan de Départs Volontaires. En complément, durant ces 3 prochaines années, 500 M€ d'actifs immobiliers non stratégiques seront cédés.

Pour les hypermarchés, la structure humaine ne sera pas touchée. Mais une partie des surfaces non-alimentaires sera réallouée à des « outlet », à Promocash, à Showroom et à des partenaires extérieurs (FNAC par exemple). En effet, l'exploitation du non-alimentaire étant de moins en moins rentable, l'objectif est de s'associer à des spécialistes. A cet effet, la surface

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille [www.cfecgc-carrefour.org](http://www.cfecgc-carrefour.org)

Service Communication [secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com](mailto:secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com)

Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter

des hypermarchés sera adaptée à leur zone de chalandise. C'est au minimum 100 000 m<sup>2</sup> qui seront réorganisés d'ici 2020. Au-delà des 5 magasins prévus au passage en location gérance, Alexandre Bompard avance qu'aucune fermeture de point de vente n'est prévue en France.

Par contre, 2000 supermarchés ou magasins de proximité ouvriront sur la durée du plan quinquennal. Ils participeront ainsi au développement du projet omnicanal de Carrefour en étant aussi des centres de préparation, de livraison, de point de retrait ou de retour pour les clients.

Justement, à propos de la performance dans l'e-commerce, dès cette année il n'y aura plus qu'un seul site marchand : « Carrefour.fr ». Celui-ci regroupera tous les sites aujourd'hui présents. Un investissement minimum de 2,8 milliards d'euros y sera consacré sur les 5 ans avec pour objectif d'atteindre 5 Md€ de CA d'ici 2022. Afin d'être ambitieux sur la livraison à domicile, un partenariat avec une filiale de La Poste sera conclu. Enfin, 170 nouveaux Drive seront opérationnels en 2018.

En outre, le rachat de Dia ayant plombé les résultats du Groupe (environ 150 M€ par an) et la perspective de rentabilité n'étant pas envisageable, certains magasins seront proposés à la location gérance. Si des partenaires ne sont pas trouvés, ils seront fermés. La gestion du dossier Dia fait donc partie de l'estimation du plan d'économie. Néanmoins, une proposition de reclassement des salariés sera opérée.

D'autre part, la publicité « papier » sera nettement réduite au profit du support internet désormais plus porteur et mieux ciblé.

A l'international, un partenariat sera conclu en Chine avec 2 acteurs locaux importants. Le premier, HONGHUI, est spécialiste de la distribution alimentaire (12% de PDM) en hypermarchés et supermarchés. Le second, TENCENT, est leader des réseaux sociaux en Chine et apportera dans l'escarcelle ses 980 millions d'utilisateurs. CARREFOUR aura 49% de participation à cet ensemble et la moitié des administrateurs dont la présidence du Conseil.

**Le Comité Groupe Français sera réuni Vendredi 26 Janvier  
afin de débattre avec les Organisations Syndicales des annonces de ce jour.**

**Cette transformation conduit à des mutations en termes d'emplois, le SNEC  
demande donc à la Direction que le Comité Emploi et GPEC accompagne et suive  
la transformation de ces métiers.**

**Le SNEC, et l'ensemble de ses militants, seront mobilisés pour garantir  
les intérêts de l'encadrement du Groupe  
tout au long de la mise en place de ce plan stratégique**